

PREMIERES ANNONCES :
Annonces, la ligne, fr. 0.50. — Ann.
financ. (avis d'ass. de soc.), la ligne,
fr. 1.00. — Nécrologie, la ligne, fr. 1.00;
— Faits divers (un), la ligne, fr. 1.25. —
Faits divers (cour), la ligne, fr. 1.50. —
Chron. locale, la ligne, fr. 2.00. — Répon-
ses judiciaires, la ligne, fr. 2.00.
Administration et Rédaction :
37-39, rue Fossée-Fleurin, Namur.
Bureau de 11 à 1 h. et de 3 à 5 h.
Les articles n'engagent que leurs auteurs.
— Les manuscrits non utilisés ne sont pas rendus.

L'ECHO de Sambre & Meuse

BAUX DES ABONNEMENTS :
1 mois, fr. 2.50 — 3 mois, fr. 7.50
Les demandes d'abonnement sont
regues exclusivement par les bureaux et
les facteurs des postes.
Les réclamations concernant les
abonnements doivent être adressées
exclusivement aux bureaux de poste
J.-B. COLLARD, Directeur-Propriétaire
La « Tribune Libre » est largement
ouverte à tous.

Le Charbon et le Fer dans le Pays de Liège

Dans une brochure peu connue, de Henri Perenne, concernant le développement économique du pays de Liège, l'auteur donne d'intéressants détails sur la création de la grande industrie à Liège.

Pendant que Dinant déjà au moyen-âge travaillait le cuivre, et qu'on exportait les produits, pendant que Huy au 13^{me} siècle faisait la concurrence aux fabriciens de draps flamands, Liège n'avait, pendant de nombreuses années, qu'une industrie locale. Cependant cela changea d'allure avec l'exploitation des charbons.

La fin du 12^{me} siècle, augmentèrent les exploitations charbonnières, sur les terrains des couvents, dans les environs de la ville et cent ans après commença l'exportation vers le Nord.

Les sources fournissant des renseignements sur ces débuts primitifs de l'exploitation du charbon sont clair-semées et ne donnent pas un brillant aperçu de son organisation.

Ce n'est qu'au 14^{me} siècle que devinrent plus nombreuses les descriptions à ce sujet, et c'est surtout à des mineurs liégeois que nous sommes redevables des descriptions sur l'exploitation du charbon au pays de Liège.

En 1355 fut fondée une association sous le nom de Jurés des Charbonnages, qui avait pour obligation la surveillance des puits et devait trancher les différends qui pouvaient survenir dans la cession des concessions et des terrains d'exploitation.

Au XV^e siècle l'exploitation charbonnière prit une telle extension dans les environs de la ville que les ouvriers charbonniers jouèrent dans la ville un rôle important.

Au XVI^e siècle, on commença l'exploitation en grand, et c'est alors que commença aussi l'ère des accidents par inondation et par le grisou.

Il serait intéressant de publier hors des archives des Jurés des Charbonnages des extraits authentiques concernant les méthodes d'extraction d'alors et sur les lois régissant les charbonnages.

C'était une loi naturelle que la présence de combustible en si grandes quantités, devait donner une extension à l'industrie du fer, et c'est par suite de cela que naquit au 16^{me} siècle, à Liège, l'industrie armurière qui, par la suite, apporta à la ville de Liège sa réputation caractéristique universelle.

Au service de cette nouvelle industrie, on utilisa les nombreux cours d'eau qui sillonnaient le pays.

C'est ainsi que s'établirent le long des cours d'eau de nombreuses forges.

Les avantages financiers qu'ils espéraient en tirer, engagèrent des financiers italiens en 1560 avec le consentement de Marguerite de Parme, d'entamer des négociations avec les producteurs de fer de Liège, pour la reprise de leurs produits.

On ne connaît pas grand'chose sur l'organisation de l'industrie métallurgique de cette époque.

Ce qui est certain c'est que le nombre des ouvriers métallurgistes était aussi grand que la renommée en était étendue. C'est ainsi qu'au XVII^e siècle des financiers hollandais décidèrent un grand nombre d'ouvriers métallurgistes liégeois à s'expatrier en Suède et qui devinrent ainsi les fondateurs de l'industrie métallurgique suédoise.

Aujourd'hui encore de nombreux noms wallons, dans ledit pays, rappellent l'origine des pionniers wallons qui ont importé l'industrie métallurgique en Suède.

La Liberté des Mers.

Le social-démocrate allemand Paul Müller, conseiller maritime du comité du syndicat des marins, a prononcé à Berlin, devant un auditoire nombreux, un discours sur la « liberté des mers ».

Voici quelques passages qu'en donne la « Vossische Zeitung » : « La liberté des mers » est une question vitale du peuple allemand tout entier, sans différence aucune entre les couches.

La liberté des mers n'est pas une exigence partielle allemande, c'est le monde tout entier qui la réclame.

L'irlandais Roger Casement et l'allemand Brentano sont aussi d'accord là-dessus comme — avant la guerre — de célèbres économistes anglais.

Les Américains également, en tête M. Wilson, ont jadis exprimé le même avis à plusieurs reprises.

Le peuple allemand doit insister sur cette exigence.

Au point de vue allemand, nous entendons sous le terme « Liberté des Mers », l'inviolabilité de la propriété privée maritime, même en temps de guerre; et, en effet, voilà une revendication adressée, dans les temps passés, à l'Angleterre par tous les peuples qui font de la navigation. Mais l'Angleterre l'a toujours rejetée et la rejette toujours.

En plus, l'expression « Liberté des Mers » est interprétée par nous : Liberté complète pour les navires allemands de se rendre où bon leur semble; suppression du droit de faire du butin maritime et des prises; défense d'abuser du pavillon neutre. Le pavillon doit protéger la marchandise.

Dès le début de la guerre, l'Angleterre a fait profession d'un mépris parfait pour tout pavillon. Nous devons réclamer la porte ouverte, clause de la nation la plus favorisée, le droit de concurrence du commerce allemand, annulation de toute guerre économique.

Jusque dans ces derniers temps, l'Angleterre a rejeté toutes ces réclamations dans ses commentaires officiels. Encore naguère, elle a déclaré que dans la « Ligue des Nations », le rôle prépondérant sur mer serait le seul partage de l'Angleterre, tout au plus encore des Etats-Unis.

En présence de cette arrogance britannique se trouve la nécessité de vivre pour notre peuple de 70 millions d'âmes.

Il n'y a pas de doute que la Grande-Bretagne vise aussi la domination maritime au détriment de ses propres alliés et des Etats neutres.

En Angleterre tant dans les classes aisées que dans les couches populaires règne l'opinion que l'Angleterre devrait dominer le commerce transatlantique par une marine d'une supériorité écrasante, et que les grandes routes de la navigation mondiale n'appartiennent qu'au peuple « ruling the waves » — c'est-à-dire aux Anglais.

Sa situation géographique lui donnerait un privilège naturel dans cette question, privilège auquel elle ne pourrait point renoncer après la guerre.

Voici qu'un problème se pose : De quelle façon pourra-t-on trouver et appliquer des garanties nationales internationales pour la liberté des mers contre l'Angleterre ?

M. Paul Müller pense à un jury international à instituer pour les perturbateurs de la liberté des mers, mais il ne méconnaît pas que toutes les visées de la Ligue des Nations ne sont que songe creux, si la liberté des mers n'est pas appliquée à tous les détroits et routes de navigation, tels le Bosphore, le détroit de Ceylan, la Manche, le canal de Suez, celui de Panama, et ainsi de suite.

Les détroits de Calais et de Gibraltar sont des routes de navigation internationales; de même que le canal de Suez était primitivement considéré comme telle.

En qualité de marin et citoyen allemand, M. Müller espère que le peuple allemand aura la volonté, le courage et la force nécessaires pour déjouer ces revendications exagérées de l'adversaire; il l'espère surtout pour l'avantage des ouvriers allemands.

DÉPÊCHES DIVERSES

Berlin, 9 octobre. — M. Fehrenbach, président du Reichstag, a convoqué la prochaine séance pour samedi 12 octobre, à 1 heure.

A l'ordre du jour figurent, les déclarations du chancelier de l'Empire.

Berlin, 9 octobre. — Le Conseil fédéral a adopté le projet de loi modifiant la Constitution de l'Empire.

Berlin, 8 octobre. — Certains journaux estiment que le télégramme du chancelier adressé au conseil de régence de Pologne est de nature à faire entrevoir la fin prochaine de l'occupation allemande de la Pologne.

Cependant, le texte du télégramme ne donne pas lieu à pareille interprétation.

La missive du chancelier fait seulement entrevoir que nombre de désagréments que l'occupation entraînera seront écartés et qu'ainsi il sera fait droit aux plaintes reçues à ce sujet.

La Haye, 8 octobre. — Le jonkheer de Wares van Swinderen, ministre des Pays-Bas à Londres, rentrera sous peu dans son pays. Il se pourrait qu'il ne retourne pas à son poste et qu'il soit remplacé par M. Loudon, ancien ministre des affaires étrangères.

L'« andelsblad » annonce que le gouvernement nommera sous peu le titulaire de la légation à Washington, poste qui est occupé actuellement par un chargé d'affaires.

D'après le journal, la décision éventuelle à prendre au sujet du lieu où se négociera la paix future est notamment que ce poste diplomatique ne reste pas sans titulaire.

Vu la limitation des possibilités de voyage, le nouveau ministre devrait partir le plus vite possible pour Washington.

Londres, 8 octobre. — Une grande campagne de propagande en faveur du nouvel emprunt de guerre, dans le but d'amener les souscriptions à 1 milliard de livres sterling, commencera lundi dans tout le pays.

Rotterdam, 8 octobre. — Du « Nieuwe Rotterdamse Courant » :

Le « Daily Chronicle » ayant changé de propriétaires, le général Maurice, son critique militaire, passe au « Daily News ».

Genève, 8 octobre. — Le capitaine-aviateur Raymond a succombé à la suite de blessures reçues lors d'une chute faite avec un appareil au-dessus du front en Champagne. Il était commandant de l'escadrille de chasse commandée naguère par Guynemer.

Paris, 8 octobre. — Le roi du Monténégro, venant de Pau, est arrivé dans la capitale, où il passera quelques temps.

Luxembourg, 8 octobre. — Au château de Berg ont eu lieu les fiançailles de la princesse Charlotte de Luxembourg avec le prince Félix de Bourbon-Parme, frère de l'impératrice d'Autriche-Hongrie.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

« L'Echo de Sambre et Meuse » publie le communiqué officiel allemand de midi et le dernier communiqué français, deux heures avant les autres journaux.

Communiqués des Puissances Centrales

Berlin, 10 octobre

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Sur le champ de bataille entre Cambrai et St-Quentin, nous avons occupé des positions plus en arrière.

Cambrai a été évacuée.

Des contre-attaques efficaces, effectuées avec le concours de chars d'assaut par des régiments de la Bavière et de la Prusse Rhénane, ainsi que par des troupes de la division de chasseurs allemande, et qui, dans la soirée du 8 octobre nous ont valu la possession de Seranvillers et des hauteurs de part et d'autre d'Ennes, à l'Est de Cambrai, ont considérablement facilité la séparation tactique de l'adversaire.

Dans le courant de la journée d'hier, l'ennemi nous a suivi avec des forces puissantes des deux côtés de la chaussée romaine, dans la direction de Le Cateau. Ici, nos avant-troupes, aidées par des chars d'assaut ont refoulé de la cavalerie ennemie. Elles se sont retirées pas à pas sur leurs nouvelles lignes devant de fortes attaques d'infanterie.

Vers le soir, l'adversaire se trouvait à l'Est de la ligne Bertry-Busigny-Bohain.

En Champagne, des deux côtés de Saint-Etienne, nous avons fait avorter des charges partielles de l'ennemi.

Dans les Argennes et au-delà d'Ornes, les Américains ont déclenché une nouvelle charge générale sur la rive Est de la Meuse des Français y ont participé.

A la lisière des Argennes, leurs efforts se sont écroulés d'une manière sanglante.

Nous avons repris Cerny où l'adversaire avait fait irruption. La poussée principale des attaques menées entre l'Aire et la Meuse a été dirigée sur Sommerance et Romagne.

Après des alternatives d'avance et de recul, les deux localités ont été maintenues par nos troupes.

Des régiments badois ont rejeté l'ennemi avançant au-delà de Romagne et plus à l'Est, jusqu'à Canel.

Sur la rive Est de la Meuse, près de Sivry et plus à l'Est, nous avons refoulé l'adversaire et avons repris Sivry que nous avions passagèrement perdue.

Au Nord-Ouest et à l'Est de Beaumont, l'assaut ennemi s'est écroulé devant les lignes de chasseurs austro-hongrois et de régiments de la Prusse Rhénane.

Vienne, 9 octobre. — Officiel de ce midi.

Théâtre de la guerre en Italie.

Le feu de l'artillerie italienne est devenu beaucoup plus violent sur tout le front de montagne. Dans la vallée de Daone, sur l'Adige, immédiatement à l'Est de la Brenta, combats d'infanterie qui se sont terminés à notre avantage.

Théâtre de la guerre dans les Balkans.

En Albanie, les Français et les Serbes ont pénétré dans la vallée d'El Bassan, que nous avons évacuée.

Dans la partie méridionale de la Vieille-Serbie, pas d'événement particulier à signaler.

Théâtre de la guerre à l'Ouest.

Les troupes austro-hongroises du feld-marschal lieutenant Metzger ont pris une part glorieuse aux durs combats de défense qui se sont livrés hier près de Verdun.

Berlin, 8 octobre. — Officiel.

Il y a déjà des semaines qu'on a annoncé du côté allemand que les canons anglais de gros et de très gros calibre bombardaient la ville de Douai. La prétention d'insinuer que les Allemands mettent eux-mêmes le feu à une ville qu'ils occupent encore est trop absurde pour devoir être démentie.

Communiqués des Puissances Alliées

Paris, 9 octobre. (3 h.)

Au cours de la nuit, dans la région au Sud-Est de Saint-Quentin, nos troupes ont enlevé des positions allemandes apparemment défendues entre Narly et Neuville-Saint-Amand et débordé ce village par le Nord.

La lutte d'artillerie a été violente au Sud de l'Oise et sur le front de la Suippe.

Au Nord de l'Arnes, les Allemands ont tenté de nous enlever nos gains d'hier, ils ont échoué et subi de lourdes pertes.

Le chiffre des prisonniers faits par nous

Berlin, 9 octobre. — Le chancelier de l'empire a reçu hier le chargé d'affaires de Bulgarie et plus tard les ministres des Pays-Bas et du Danemark.

Strasbourg, 8 octobre. — La proposition d'octroyer une complète autonomie à l'Alsace-Lorraine contenue dans le discours du chancelier rend vraisemblable la prochaine retraite du gouverneur, M. von Dallwitz, qui n'en est pas partisan.

Cette réforme est extrêmement populaire dans le pays même, encore que nombre de vieux Alsaciens considèrent qu'il y a lieu d'y mûrement réfléchir.

dans les combats d'hier sur le front d'Arnes, dépasse 600.

Rien à signaler sur le reste du front.

Paris, 9 octobre (11 h.)

Les violentes attaques menées depuis plusieurs jours par les forces anglo-françaises au Nord et au Sud de St-Quentin ont contraint les Allemands à un repli général dans cette région.

Aujourd'hui, nos troupes de la première armée ont poursuivi les arrière-gardes allemandes entre la Somme et l'Oise brisant partout les résistances locales, faisant des prisonniers.

A l'Est de la voie ferrée de Saint-Quentin à Le Cateau, nous tenons le bois d'Etaves et le village de Beaulieu.

Plus au Sud, nous avons dépassé Fontenoy, atteint Fontaine-Notre-Dame et pris Mercy.

Sur la rive Nord de l'Oise, nous avons occupé Méglères-sur-Oise. Notre avance est de 8 kilomètres environ à l'Est de Saint-Quentin.

Nous avons fait jusqu'à présent 2.000 prisonniers, pris des canons et de nombreuses mitrailleuses.

Au Nord de l'Arnes, nous avons repoussé de violentes contre-attaques allemandes et accentué nos progrès vers Caurois.

Dans la vallée de l'Aisne, nos attaques ont obtenu des résultats satisfaisants. Nous avons enlevé le plateau de Montcheutin, le village du même nom, Grand-Ham et Lançon.

Nous avons franchi l'Aisne au Nord-Est de Montcheutin et conquis de haute lutte Senuc sur la rive Nord.

Plus de 600 prisonniers, des canons et des mitrailleuses, sont restés entre nos mains.

Londres, 8 octobre (officiel). — Au cours des heureuses opérations locales que nous avons exécutées hier dans les environs de Montbrehain et au Nord de Beurevoir, les troupes américaines et anglaises ont fait largement 230 prisonniers.

Des troupes anglaises et américaines ont prononcé une attaque ce matin avant le lever du jour entre Saint-Quentin et Cambrai.

Malgré la pluie torrentielle qui tombe depuis hier soir, les premiers rapports signalent que nous avançons d'une manière satisfaisante.

Ce matin, entre 4 h. 30 et 5 h. 10, nos III^e et IV^e armées ont pris l'offensive sur un front d'environ 20 milles entre St-Quentin et Cambrai et, sur tout le front d'attaque, elles ont avancé sur une profondeur de 3 milles.

La concentration des troupes a été rendue difficile par suite de la tempête qui sévissait la nuit.

L'assaut a été engagé au milieu d'une pluie torrentielle.

Tandis que l'attaque se développait, le temps s'est éclairci et a favorisé nos opérations qui ont dès lors complètement réussi.

Sur l'extrême aile droite de notre front d'attaque, notre 6^e division et des troupes d'une de nos autres divisions ont rejeté l'ennemi de la crête sur le plateau au Sud-Est et à l'Est de Montbrehain et se sont emparées de la ferme de Beuregard.

Sur notre aile droite et au centre, la 13^e division américaine, composée de troupes des Carolines du Nord et du Sud, ainsi que du Tennessee, commandée par le général Leurs, a conquis Brancourt après un dur combat.

Plus au Nord-Est, elle s'est emparée de Primont et, progressant ensuite de 3 milles, elle a rejeté l'ennemi d'un certain nombre de fermes et de bois.

Rome, 8 octobre (officiel). — Le feu destructeur de nos batteries a visiblement endommagé les ouvrages de défense ennemis en Judicarie, dans la vallée de Lagarina et dans le secteur de Grappa.

La canonnade autrichienne a été plus violente à certains endroits le long de la Piave.

Au Sud du plateau d'Asiago, une de nos patrouilles a dispersé un fort détachement ennemi.

Dans la vallée de la Fonzela, un autre engagement entre patrouilles s'est terminé à notre avantage.

Un de nos dirigeables a énergiquement bombardé la nuit dernière des champs d'aviation dans la vallée du Trentin et dans la plaine de la Vénétie.

LA RÉPONSE DE M. WILSON

Washington, 9 octobre :

Le secrétaire d'Etat a fait remettre par l'intermédiaire du chargé d'affaires suisse la réponse suivante à la note allemande :

Département de l'Etat, 9 octobre 1918.

Monsieur,

Au nom du Président, j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre note du 6 octobre qui contenait une communication du gouvernement allemand au Président.

Celui-ci me charge de faire au chancelier allemand la communication suivante :

Avant de répondre à la demande du gouvernement impérial allemand, et pour que la réponse soit marquée au coin de la sincérité comme l'exigent les intérêts vitaux dont elle fait l'objet, le Président estime indispensable de s'assurer du sens exact de la note du Chancelier.

Le Chancelier veut-il dire que le gouvernement impérial allemand accepte les conditions établies par le Président dans son message du 8 janvier au Congrès des Etats-Unis et dans les messages suivants et que lors de l'entrée en discussion il ne s'agira que de s'entendre au sujet des détails de l'application ?

En ce qui concerne l'armistice, le Président considère comme son devoir de déclarer qu'il ne se croit pas autorisé à proposer aux gouvernements avec lesquels celui des Etats-Unis est allié (« associated ») contre les Puissances centrales, aussi longtemps que les armées de ces Puissances occupent le territoire des premiers.

Il est manifeste que, pour être de bonne foi, toute discussion à cet égard (« the good faith of any discussion ») supposerait le consentement des Puissances Centrales à retirer de suite leurs troupes de tous les territoires occupés.

Le Président se croit encore autorisé à demander si le Chancelier parle également au nom des autorités de l'Empire (« Constituted authorities of the Empire ») qui ont fait jusqu'ici la guerre. Il considère la réponse à cette question comme extrêmement importante à tout point de vue.

Agreez, Monsieur, l'assurance réitérée de ma parfaite estime.

Robert LANSING.

Note de l'agence Wolff

Nous ne sommes pas encore en possession du texte officiel de la réponse de M. Wilson à la note allemande, et par conséquent il n'est pas possible d'en examiner à fond la teneur.

Il résulte toutefois de la transmission qui en a été faite que le gouvernement allemand devra faire de nouvelles propositions que naturellement il ne rédigera qu'après un long et minutieux examen.

Toutefois, la question posée par le Président à la fin de sa note a trouvé par anticipation sa réponse dans le discours que M. Fehrenbach, président du Reichstag, a prononcé le 5 octobre dans cette assemblée et dans lequel il a déclaré, au nom du Peuple allemand et de sa représentation nationale, que le Reichstag approuvait la proposition du Chancelier et la faisait sienne.

La démarche de l'Allemagne en faveur de la Paix

Paris, 7 octobre. — On mande de New-York au « Herald » que le Sénat a approuvé à l'unanimité les cinq points énoncés naguère par M. Wilson comme devant servir de base aux négociations de paix.

Berlin, 8 octobre. — On mande de La Haye que l'ancien président Roosevelt a prononcé à Minneapolis un discours dans lequel il demande qu'un refus absolu soit opposé à la proposition de paix du gouvernement allemand.

Washington, 7 octobre. — Le secrétaire du Trésor, M. Mac Adoo, fait publier un appel à la population : il l'invite à ne pas ralentir son zèle à souscrire à l'emprunt de la Liberté, et ajoute que l'offre de paix fait ressortir qu'il est de la plus extrême importance d'assurer le succès de l'emprunt, qui doit servir à maintenir la pression exercée sur le front ennemi.

Washington, 7 octobre. — On annonce officiellement qu'aucune réponse n'a encore été faite cette nuit à l'offre allemande.

Londres, 8 octobre. — L'Agence Reuter apprend que jusqu'à hier midi le Foreign Office n'avait pas encore été en ordre officiellement de la démarche austro-hongroise et, d'autre part, aucune indication n'avait été reçue de source neutre concernant l'accueil fait à la note. On s'attend généralement à ce que M. Wilson, à qui l'appel a été adressé, se réserve l'initiative, de la réponse. On ne peut jusqu'à présent qu'émettre des hypothèses quant aux intentions des gouvernements alliés.

Paris, 9 octobre. — On mande de Londres à l'Agence Havas :

— D'après le « National News », M. Balfour a déclaré qu'on ne se battrait plus à la Noël, quoique la paix ne sera évidemment pas encore conclue à ce moment.

Londres, 8 octobre. — L'Agence Reuter apprend que, dans les cercles bien informés, un examen approfondi du discours du chancelier et de la note à M. Wilson a donné lieu aux commentaires suivants :

— On estime généralement que le nouveau chancelier peut se flatter d'être un homme aux idées libérales dans le sens qu'on accorde au mot en Allemagne, mais il faut attendre encore si la pression des événements militaires s'est fait sentir assez profondément pour inciter la masse du peuple allemand à se ranger définitivement sous la bannière du libéralisme.

En d'autres mots, est-il en son pouvoir d'imposer cette opinion à toutes les parties du peuple allemand, quoique lui-même représente incontestablement cette opinion ?

La conversion du peuple allemand aux idées libérales a été subite, entre une allocution de von Payer et un discours du chancelier, et il faut attendre pour voir si elle sera

durable et sincère. Le mise en regard du texte de la note à M. Wilson et du discours du chancelier fait apparaître plusieurs divergences. Alors que la note allemande accepte le message du 8 janvier du président Wilson, ainsi que ses déclarations ultérieures, comme base de négociations, le discours du chancelier déclare qu'il s'en tient au programme des partis majoritaires.

Si ce programme est véritablement celui publié par le « Berliner Tageblatt », les différences sautent aux yeux. On est donc en droit de se demander à quel point de vue l'Allemagne se place : celui du document international adressé à M. Wilson ou celui de la déclaration faite au Reichstag. La note elle-même donne lieu à diverses interprétations et est peut-être sciemment imprécise.

Berlin, 9 octobre. — Le chancelier de l'Empire a reçu hier le chargé d'affaires de Bulgarie et plus tard le ministre des Pays-Bas et du Danemark.

Zurich, 8 octobre. — Le « Zürcher Nachrichten » écrit que les chefs du parti ouvrier anglais se sont en général prononcés favorablement au sujet de l'offre de paix des Puissances centrales.

En outre, un journal catholique, « Zürcher Neueste Nachrichten », assure que le Pape fera tout son possible pour que l'offre allemande ne soit pas rejetée.

Strasbourg, 8 octobre. — La proposition d'octroyer une complète autonomie à l'Alsace-Lorraine contenue dans le discours du chancelier rend vraisemblable la prochaine retraite du gouverneur, M. von Dallwitz, qui n'en est pas partisan.

Cette réforme est extrêmement populaire dans le pays même, encore que nombre de vieux Alsaciens considèrent qu'il y a lieu d'y mûrement réfléchir.

Berne, 8 octobre. — Les journaux annoncent que la réponse à l'offre d'armistice dépendra en moyenne partie de l'opinion que le généralissime Foch exprimera après avoir pris l'avis des autres commandants d'armée.

Opinions de la Presse

Berne, 8 octobre. — La plupart des journaux français se placent à ce point de vue que la proposition concernant l'armistice est inacceptable, puisque les Puissances centrales n'acceptent pas inconditionnellement le programme de M. Wilson, mais déclarent seulement vouloir en faire la base des négociations.

Les propositions de M. Wilson ne seront acceptées par les Puissances Centrales que si elles se déclarent prêtes, avant l'ouverture des négociations, à évacuer les territoires occupés par elles, y compris l'Alsace-Lorraine.

Paris, 8 octobre. — De l'« Homme Libre » sur le discours du prince Max de Bade et sa proposition d'armistice :

« Tout dépend de la question de savoir si nos ennemis acceptent sans réserve les principes énoncés et les conditions posées par M. Wilson.

Il n'est besoin pour le savoir ni d'armistice, ni de longs pourparlers, ni de subterfuges : M. Wilson a répondu d'avance. L'organe des socialistes nationaux déclare sous-entendre à tout ce que fera et dira celui dont les nobles idées et la haute loyauté morale ont fait l'arbitre du monde.

« La France Libre » approuve le dernier discours de M. Wilson, dans lequel elle voit la réponse faite par anticipation aux propositions allemandes.

M. Jean Longuet écrit dans le « Populaire » que les socialistes français demandent la discussion de l'offre allemande, parce que la nation française tout entière connaît les pertes atroces que l'armée française a subies depuis l'offensive de Foch.

Elle sait aussi que les forces de l'Allemagne sont encore inébranlables.

De Gustave Téry dans l'« Œuvre » :

« Quelle violence que nous devons faire à nos sentiments, il faut dire que lorsque sonnera l'heure du règlement des comptes, ce n'est plus la haine, mais la justice qui devra nous conseiller. Le meilleur de la victoire, ce ne sera pas la revanche. Il s'agit moins d'exercer des représailles que de faire rentrer le montant d'une créance, et l'on sait de reste que le bon moyen d'encaisser son argent n'est pas de ruiner son débiteur. »

L'« Action Française » et avec elle d'autres journaux estiment qu'il ne faut pas négocier avec le bloc des Puissances Centrales, mais avec chacune des parties de ce bloc isolément.

L'« Evénement » ne croit pas possible d'accorder à l'Allemagne l'armistice qu'elle demande, mais insiste sur la nécessité de ne pas prendre son offre de paix à la légère.

Du « Journal du Peuple », de Paris :

« Quel accueil M. Wilson et les Alliés feront-ils à la proposition de l'Allemagne ? Nous ne pouvons pas refuser une offre de paix, si elle est sincère et sérieuse, pour le plaisir d'aller au delà du Rhin convertir des villes allemandes en ruines, comme l'ont été des villes françaises. Ce serait un crime envers nous-mêmes.

Quelle sacrée que soit la haine, elle ne peut nous obnubilier l'entendement au point que nous veuillons la satisfaire aux dépens de l'amour que nous avons pour nos enfants, qui luttent sur les champs de bataille ! »

Dans la « Victoire », Gustave Hervé estime qu'il y a des bases solides sur lesquelles il est possible d'entamer les négociations.

Le « Progrès de Lyon » dit que cette troisième démarche pacifiste se distingue des deux premières, en ce que les Puissances Centrales, qui avaient d'abord déclaré ne vouloir négocier que secrètement, se déclarent prêts, aujourd'hui, à accepter certaines conditions qui leur seront faites.

Cologne, 8 octobre. — On mande de Berlin à la « Gazette de Cologne » :

« La note allemande, ainsi que je vous l'ai déjà annoncé brièvement, est arrivée à Washington.

Il serait oiseux de prétendre dire quel jour on peut s'attendre à une réponse : ce dont on peut toutefois être sûr, c'est que l'offre, vu sa forme et les conditions dans lesquelles elle a été faite, sera minutieusement examinée avant qu'une réponse y soit faite.

Le temps qui s'écoule tandis qu'on l'attend est tenu sur le front à l'ouest de fructueux combats de défense où nos troupes tiennent tête, avec un héroïsme incomparable, à la formidable offensive d'un ennemi supérieur en nombre, tandis que dans le pays le calme

a succédé à l'émotion de la semaine dernière. Les deux grands événements qui viennent de se produire — la modification de notre régime gouvernemental, dont la presse neutre a comparé les conséquences à une révolution, et la démarche pacifiste faite avec l'accord de tous les facteurs dirigeants — ont pu nous émouvoir jusqu'aux moelles, mais sans entamer cet imperturbable sang-froid de notre armée, qui est le meilleur témoignage de la solidité de notre situation.

Attendons avec calme et résolution de savoir si nos ennemis pensent aujourd'hui, comme nous, le moment venu de mettre fin au massacre, ou bien s'ils adoptent une autre manière de voir.

En tout cas, il résulte de maintes opinions exprimées dans les pays neutres et même dans les pays ennemis que l'importance et l'esprit de notre démarche ont été exactement appréciés.

EN RUSSIE.

Londres, 8 octobre. — L'Agence Reuter apprend que M. Lockhart, ministre de Grande-Bretagne à Moscou, est arrivé hier à la frontière finlandaise, accompagné de trente et un Anglais et de vingt-cinq Français dont les noms ne sont pas encore connus.

On les attend mercredi à Stockholm. On ignore encore à l'heure actuelle si tous les fonctionnaires des consulats britanniques ont été remis en liberté.

Stockholm, 8 octobre. — L'Agence Nordiska Press Centralen apprend de Saint-Petersbourg que l'ancien ministre de la guerre Goutschef, ainsi que l'octobriste connu Kiskif auraient été exécutés.

Varsovie, 8 octobre. Le nouveau chancelier allemand a adressé un télégramme au conseil de régence de Pologne, dans lequel il lui assure que, conformément à la déclaration faite au Reichstag, il s'efforcera de toutes manières d'imprégner les rapports entre l'empire allemand et le nouveau royaume d'un esprit d'justice et cherchera à solutionner les questions encore pendantes dans l'intérêt des deux pays, afin de délivrer dans un bref délai la Pologne de la charge de l'occupation qui pèse encore sur elle.

Varsovie, 8 octobre. — Le conseil de régence a adressé au peuple polonais un manifeste pour l'inciter à faire connaître, à cette heure décisive, sa volonté claire et inébranlable. Se référant aux principes fondamentaux de paix proclamés par M. Wilson, qui sont à présent considérés dans le monde entier comme les bases du statut futur de l'humanité, le manifeste rappelle que le programme wilsonien prévoit la création d'un Etat polonais indépendant, comprenant tous les territoires de souche polonaise, avec libre accès à la mer, indépendance politique et économique et intégrité du territoire garanti par des traités internationaux.

Pour remplir les conditions de ce programme, le peuple polonais doit se lever comme un seul homme et mettre en œuvre toutes les forces dont il dispose pour faire connaître au monde sa volonté et ses aspirations.

Dans ce but, le Conseil de régence a décidé :

1. De supprimer le Conseil d'Etat.
2. De constituer immédiatement un gouvernement qui comptera dans son sein des représentants de toutes les classes de la société et de tous les partis politiques ;
3. De charger ce gouvernement, en collaboration avec les représentants des groupes polonais, de rédiger un statut électoral sur la base la plus démocratique, pour l'élection d'un « landtag » (diète) et de soumettre ce statut dans le délai d'un mois à l'approbation du Conseil de régence, qui le portera à la connaissance du peuple ;
4. De convoquer immédiatement après le landtag et lui transmettre les pouvoirs les plus élevés dans l'Etat, entre les mains duquel le Conseil de régence, conformément au serment prêté, fera abandon de son pouvoir.

— Polonais ! Le sort de notre patrie repose entre nos mains ! Montrons-nous dignes des grandes espérances qui ont été placées sur nous, que durant tant de siècles nos ancêtres ont su tenir éveillées malgré l'oppression et les tribulations. Laissons la tout ce qui nous sépare, pour que le monde n'entende plus qu'une voix, celle de la Pologne unie et indépendante.

Kakowski, archevêque ; V. Ostrowski.

A NOS LECTEURS,

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs des vides qui se rencontrent dans notre journal d'aujourd'hui. Il n'y a pas de notre faute.

Plusieurs de nos typographes sont malades, six au total, et de ce fait, hélas, nous ne pouvons pas remédier.

Nous avons tenu toutefois à faire notre possible pour assurer à nos lecteurs le minimum d'informations que leur légitime curiosité réclame dans les temps mouvementés que nous traversons.

Nous ne doutons pas qu'ils feront avec bienveillance la part des choses et nous excuseront volontiers.

Chronique Locale et Provinciale

AVIS

Conformément à l'article 3 de l'arrêté de M. le Gouverneur en Belgique du 21 février coordonné avec l'article 2, paragraphe 5, des dispositions d'exécution prises à la date du 23 juillet 1918 par M. le Chef de l'Administration pour la Wallonie, je fixe par la présente

au 1^{er} novembre 1918

le terme extrême pour le battage de l'orge. Qui ne respectera pas le délai fixé pourra être puni d'une amende maxima de 50.000 M. ou d'un emprisonnement allant jusqu'à trois ans et de la saisie de l'orge non battu en temps utile.

Si, pour des motifs importants un cultivateur n'est pas en mesure de respecter le délai fixé, il doit adresser pour le 20 octobre au plus tard, une demande écrite certifiée par son bourgmestre ou Commissaire civil compétent lequel, le cas échéant, peut accorder un délai supplémentaire pour le battage.

Der Präsident der Zivilverwaltung für die Provinz Namur.
I. V.
von REKOWSKI.

Distribution de sucre, miel et allumettes

Le magasin communal n° 1, rue Emile Cuvelier, 63, sera fermé samedi 12 courant.

La distribution commencera le lundi 14 courant et se fera comme suit :

Lundi 14	septembre, les ménages de 7 pers. et plus
Mardi 15	les ménages de 6 personnes.
Mercredi 16	les ménages de 5 personnes avec carn. n° 1 à 4500
Judi 17	les ménages de 5 personnes avec c. n° 4501 et suivants
Vendredi 18	les ménages de 4 personnes avec c. n° 1 à 4500.
Samedi 19	les ménages de 4 personnes avec c. n° 4501 et suivants
Lundi 21	les ménages de 3 personnes avec c. n° 1 à 4500.
Mardi 22	les ménages de 3 personnes avec c. n° 4501 et suivants
Mercredi 23	les ménages de 2 personnes avec c. n° 1 à 4500.
Judi 24	les ménages de 2 personnes avec c. n° 4501 et suivants
Vendredi 25	les ménages de 1 personne.

Cet ordre sera strictement respecté. Les heures de distribution sont :

le matin : de 8 1/2 à 12 1/2 h.

l'après-midi : de 3 à 5 h.

La grille sera fermée à 12 1/2 h. et à 5 h. et les personnes se trouvant à l'intérieur de l'impassé à ce moment continueront à être servies.

On ne servira qu'un seul carnet à la fois. La ration est fixée comme suit : 800 grammes de sucre cristallisé, 2 jarres de miel et 3 boîtes d'allumettes pour 4,75 francs.

On exigera le compte exact. Les rations ne seront servies que l'après-midi, les autres personnes le matin seulement. Les bacheliers ne seront servis que le matin et devront faire viser au préalable leurs papiers au Secrétaire, rue Emile Cuvelier, 10.

Ils devront pouvoir prouver par leur passeport ou par toute autre pièce officielle, que le bateau se trouve sur le territoire de la ville au moment de la distribution.

Le public est prié de se munir de paniers suffisamment grands et non de filets.

Les établissements à personnel nombreux recevront leurs bons au Secrétaire, rue Emile Cuvelier n° 10, le mercredi 16 et jeudi 17 courant de 9 à 4 h.

Les marchandises devront être enlevées au magasin Place Maus, rue Dewez n° 28, en deux les deux jours ci-dessus.

Namur, le 10 octobre 1918.
Commission Communale d'Approvisionnement.

AVIS IMPORTANT VACCINATIONS

Les vaccinations pour la ville de Namur auront lieu les jeudis 2, 10 et 17 octobre 1918, à 3 1/2 h. à l'Hôtel de Ville.

Tous les enfants qui n'ont pas encore été vaccinés jusqu'à ce jour doivent être présentés à l'une de ces séances.

Les personnes qui désirent être revaccinées peuvent également se rendre au même local aux heures susdites.

Les personnes vaccinées à l'une de ces séances se représenteront le jeudi suivant pour faire constater le résultat de la vaccination.

Un certificat attestant ce résultat leur sera remis.

Le Bourgmestre, A. PROCKS.

Saint-Nicolas aux Enfants des Soldats Namurois

Nous portons à la reconnaissance des mères, que les inscriptions des enfants bénéficiaires seront reçues cette année chez Monsieur Joseph Debonne, bijoutier, rue Bas de la Place, n° 3, à Namur, du 1^{er} au 15 octobre, le dimanche exclu, de 2 à 6 heures.

Les intéressés sont priés de se munir de leur livret de mariage et de leur carte de rémunération. Le Comité des « Dames », Le Président d'honneur, H. Delanois. — Le Président, J. Debonne. — Le Vice-Président, C. Guilmén. — Le Secrétaire, H. Gills. — Le Trésorier, R. Beckart. — Les Membres, H. Deffoin, F. Goffin, J. Grodrian, A. Souffinguel.

Jeu de petite Balle au tennis

Dimanche 12 octobre courant se disputera au Faurbourg Saint-Nicolas le défi entre les parties de Namur renforcées de Symphorien Colson de Gilly et la partie de Fosses.

La composition de ces parties est la suivante : Namur comprendra au complet Thirionet (Le Blanc) et Salpêtrier, au petit milieu Azolin, au grand milieu Colson et au grand derrière Fira.

Fosses opposera au cordes kaisin de Jemeppe et Maufroid, au petit milieu Kaisin, de Fosses, au grand milieu Horace et au grand derrière Romain.

Cette joute sera la plus pattonnante de la saison, car nous verrons les deux rivaux de 1918 se disputer l'honneur de la victoire.

Disons que le défi est de cinq cents francs au profit d'une œuvre de bienfaisance.

Les amateurs de la petite balle qui assisteront à cette rencontre feront bien d'être sur le jeu avant l'heure annoncée, car, par suite de la petite-asse des jours, la promesse de balle sera livrée à l'heure fixée. Afin d'éviter les amonitions du règlement, celui-ci sera affiché sur le jeu.

Football

Le Tournoi de Football organisé au profit de l'Œuvre des Enfants des Soldats Jambois a mis en présence, dimanche dernier, les fortes équipes d'Auvclais et du Namur-Football-Club.

Disons d'abord que ce tournoi conduit par un groupe de sportsmen est d'une organisation parfaite. Aussi un public très nombreux entoure le terrain de Geronsart, quand à 2 heures précises le coup d'envoi est sifflé. Dès les premières minutes le jeu est très animé et les deux équipes se montrent également décidées. Auvclais avait agité par un vent violent attaque sans cesse, mais la défense des « verts et noirs » jouent très bien et le premier time se termine sans résultat.

Deux minutes après la reprise le Namur-Football-Club, avantage à son tour par le vent, marque son premier goal. Le jeu reprend rapide et les avants namurois envoient trois fois encore le ballon dans les filets du goal d'Auvclais.

Les deux équipes ont pratiqué du beau sport ; le jeu fut scientifique, acharné, mais toujours très courtis.

Monsieur Vanderbisse, d'une impartialité irréprochable, a très bien arbitré et a su main-tenir les deux équipes dans le plus grand calme.

Nous remercions vivement les promoteurs-organisateurs du tournoi. Ils ont réveillé à Namur, le beau sport qu'est le football et nous souhaitons qu'un public toujours plus nombreux assiste aux différents matches qui doivent encore se disputer dimanche prochain à 2 h., deuxième journée du tournoi ; nous verrons au prises les équipes de l'Étoile Sportive de Namur et de Rhisnes.

Foyer du Théâtre de Namur

Programme de l'Audition Musicale donnée au profit de l'Œuvre de « La Grèche », le mercredi 16 octobre 1918, à 5 h., par M. M. Joseph Delwiche, violoncelle ; Georges Turc, violoncelliste ; René Barbier, pianiste-compositeur ; avec le concours de Mademoiselle Louilly Crémier, cantatrice à Bruxelles.

1. Variations (pour violon, violoncelle et piano) Beethoven.
M. M. J. Delwiche, G. Turc, R. Barbier.
2. Chaconne (pour violon seul) Bach.
M. J. Delwiche.

3. a) Fiddio	Beethoven.
b) Berceuse	Mozart.
Mlle Louilly Crémier.	
4. a) Poème	R. Barbier.
b) Valse	J. Jongen.
c) Élégie	G. Fauré.
d) Sérénade espagnole.	A. Glazounow.
M. G. Turc.	
5. a) Le Nil (avec accompagnement de violoncelle et piano)	X. Leroux.
b) Testament (avec accompagnement de violon, violoncelle et piano)	R. Barbier.
Mlle Louilly Crémier.	
6. Trio.	A. Roussel.
M. M. J. Delwiche, G. Turc, R. Barbier.	

Théâtre de Namur

Direction MM. BRUMAIGNÉ & PIRLET
Jeudi 10 octobre 1918, à 8 heures, LA TOSCA, drame lyrique en 3 actes de Puccini, avec le concours de Clouet.

Dimanche 13 octobre, matinée à 3 1/2 h., soirée à 8 h., LA CHANTE SUZANNE, opérette à grand spectacle, en 3 actes, de Gilbert.

Jeudi 17 octobre, à 8 h., LAKMÉ, opéra-comique, en 3 actes, de Léo Delibes, avec le concours de M. Maubeuge, basse chantante.

Samedi 19 octobre, à 8 h., LA VEUVE JOYEUSE, opérette en 3 actes.

REPRÉSENTATIONS DES SOIRÉES POPULAIRES

Direction artistique : M. J. CAMBIER
Lundi 14 octobre, Le Courrier de Lyon, drame en 5 actes et 8 tableaux.

Lundi 21 octobre 1918, LA GOULEUSE, drame en 5 actes et 7 tableaux.

Prochainement THÉRÈSE RAQUIN, de Em. Zola.

Prix des Places : stalles, baillonniers, 1^{er} loges, 4,25 frs. ; balcon, 3,75 frs. ; parquet, 2,75 frs. ; loge de face, 2,50 frs. ; 2^e loge de côté, 2 frs. ; parterre, 1,50 fr. ; 3^e loge, 1,25 fr. ; Amphithéâtre, 0,75 fr. ; paradis, 0,50 fr.

THEATRES, SPECTACLES ET CONCERTS

NAMUR-PALACE, Place de la Station.
Matinée à 4 h. — Soirée à 7 h.

Programme du 4 au 10 octobre
Un cinéma : « Léves Scellées », drame en 3 p. ; — Un Musicien Raffiné, comédie en 3 parties ; — Le Secret du Mariage, comique ; — Promenade dans le Vieux Biskra, documentaire.

Un music-hall : « Trio Delercke », jongleurs ; — « Les « nerros », acrobates ; — « Willy Ellenis », virtuose xylophoniste.

Concert — ROYAL MUSIC-HALL — Cinéma. F. Courroy, Place de la Gare, 24
Matinée à 4 h. — Soirée à 7 h.

Programme du 4 au 10 octobre
Au cinéma : « La Nouvelle Dalila », drame en 6 parties par Marie Vidal ; — Divers films comiques et documentaires des plus intéressants.

Un music-hall : « Mag et Jack », ventriloque unique en leurs genres ; — « Maud Delray », diseuse.

ANNONCES

On demande de suite de bons TYPOGRAPHES à l'imprimerie du journal.

CACHETS EN CAOUTCHOUC tampons perpétuels violons S'adresser à M. JASSOÛNE, rue Fosses Fleuris, 41, Namur. 7683

TRÈS PRESSÉ OCCASION magnifique chambre à coucher acajou L. XV. Adr. bur. du journal. 7587

OCCASION foyer hollandais « Yaarsma » à feu continu. Adresse bureau du journal. 7588

Musiques à vendre pour orchestre, piano seul, violon et piano, chez M. V. Luffin, rue Rogier, 109, Namur. 5972

Samedi 12 et dimanche 13 octobre, il sera exposé en vente, grand choix de livraisons illustrées, romans populaires et autres à prix réduit, par volumes. — Vente et location. — Place d'Armes, (arrêt du tram) Namur.

Le Grand Double Almanach de Liège pour 1919 est paru. Prix 0,70 frs. En vente chez tous les marchands de journaux. 7559

POISSONS DE REPEUPLEMENT ET DE CONSOMMATION A VENDRE Alevins de carpes, tanches, reches, etc. Croissance très rapide. Pour vilage et repeuplement d'étangs, renseignements à la maison. 7589

BELLEFROID & FILS, Zonhoven
Je suis acheteur RACINE DE BRUYÈRE pour faire des pipes. 7571

EMILE VOORHAMME
51, rue de Cosnie, 51 BRUXELLES (St-Gilles) 7482 12

Grand Stock disponible ESCURSELL
53, Avenue du Port, 53, Bruxelles

SUIS ACHETEUR DIRECT IMMÉDIAT toutes quantités gouppiles à 250 p. c sur T. V. B. : corde amianté, à 39 fr. le kilo bourrage Ami, 25 fr. ; mandrins Skinner, Wesscot, Skino, Cushman, 1080 pices universelles. D., rue de Namur, Bruxelles. 7657 6

GAGNE P IN ASSURÉ à Messieurs habitant centres agricoles et voulant s'occuper d'une affaire lucrative et honnête. Écrire : P. P. 94, avenue Walokiers, à Auderghem-Bruxelles. 7592

MALADIES de la PEAU de la barbe, panaris, furoncles, plaies suppurantes variqueuses ou brûlures sont guéries par la Pomme de D^r AVILLE dans toutes pharmacies. — Dépôt général : pharmacie NEMERY, rue Notre-D me Namur. 7084

ATELIERS & FONDEURS SEVRIN & MIBÉOT, à Auvclais
PIECES DE RECHANGE pour tracteurs, locomotives, moulins, battues, écrémuses, pompes, machines et moteurs de tous genres. 6883

Dame-Pedecure 5531
610 rue Emile Cuvelier

Café Suis Acheteur de tous Produits Alimentaires autorisés Pils Haricots Fèves

MAISON HOLLANDAISE GROS 30, rue Saint-Nicolas, 30 DETHAN.

Vieux Journaux à vendre
21, Boul. d'Herbette, Namur
MA ADIES
& So's généraux de la Bouche
George ALTMANN
Chirurgien-Dentiste
rue des Dames-Banches, 22
NAMUR
Consultations de 9 à 5 heures 30 7
Remède de Herbe

FOURRURES
Au TIGRE ROYAL, 54, rue Emile Cuvelier, Namur
(Maison la plus ancienne de la ville)
M^{me} V^e HEUSCHUCH
Beau choix de FOURRURES de luxe et ordinaires
Confection — Réparations 7369

RECHAUDS A GAZ
Séchoirs pour légumes et fruits, bœufs pour ces services, fours à pain au gaz et charbon. 6093
Maison TRUSSART-GARITTE
plomberie-potierie, 2, rue de Fer, Namur.

Maison DUPUIS-JOIRET
48, Rue Lucien Namèche, Namur.
CONSTRUCTIONS, FERRONNERIE,
5099 18 POLLERIE, SOUDURE AUTOMATIQUE

Voulez-vous gagner 200 à 400 francs par mois en vous occupant d'une affaire de toute honnêteté intéressant les fermiers et les cultivateurs ? Écrivez de suite à Bouvès, 39, rue Croix, Bruxelles. 7580

Poitrine Opalente en 2 mois par les PILULES GALEGINES
Seul remède réellement efficace
PRIX : 5 FR.
Pharmacie MONDAL
63-65, rue Antoine Dansaert, Bruxelles-Bourgeois
NAMUR : Pharmacie de la Croix R. n° 5077

Etude de M^r SCHOEGL, notaire à Ciney.
Ventes publiques de futaie, taillis et sapinière
Lundi 14 octobre 1918, à 2 h., chez Mme Emile Lissoir-Neuliaux, estaminet à Natoye, M^r Schlogel vendra :

1. Pour Mme la baronne Maurice de Noye de Woëlmont : divers lots de futaie et taillis, sur la propriété de Stée-Braibant Gardé : Misson, à Stée-Braibant.

2. Pour Mme Lemaire et son fils, M. Xavier Lemaire : sapinière, lieu dit « Fond de Buresse », sur la propriété de Champion-Empienne, 904 beaux sapins-épicéas de 40 à 90 cent. et plus de circonf., d'une élévation moyenne de 15 à 16 mètres. — Gardé : Alfred Mairon à Champion (Empienne)

An comptant. — Ces ventes sont autorisées par le Forstamt de Dinant Fgb. n. B. 1364/18 et n. B. 180/18. 7650

Vente publique d'une bonne Maison de commerce, à Ciney
Mardi 15 octobre 1918, à 2 h. 30, hôtel Lambotte, à Ciney, les héritiers ou représentants de Mme Alice Marchal, veuve de M. Désiré Dessoy, feront vendre une bonne maison de commerce, rue du Centre, dans l'artère principale de la ville, dans le quartier le plus fréquenté et le plus commerçant. 7651

Vente publique d'un beau bloc de terre sur Achet et Mohiville
Mercredi 16 octobre 1918, à 2 h. 30, chez M. Joseph Adelaire-Dave, café à Scoville-Mohiville, M^r Schlogel vendra une belle terre lieu dit « Cocriamont », à proximité de Mohiville et Achet, mesurant 13 hect. 1 are 90 c., pouvant très bien convenir pour y créer une exploitation agricole. Renseignements en l'étude. — Facilités de paiement. 7652

Direction de ventes de M. Wéry, de Fosses.
VENTE
de 5 1/2 hectares de beau taillis
Lundi 21 octobre 1918, à 1 h., au café Félix Binamé, à Bois-de-Villers, M. Dumortier, propriétaire, exposera en vente, sous la direction de M. Wéry, 5 1/2 hect. de beau taillis, croissant sur Arbre et Bois-de-Villers, divisés en portions. — Au comptant avec 10 p. c. pour frais — Pour visiter les portions, s'adresser aux gardes Honoré Crasset et Alphonse Ronval à Bois-de-Villers — Vente autorisée par lettre